

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 04 Octobre 2021

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	28 septembre 2021	28 septembre 2021
23	19	20		

Délibération n° 04102021-054 : Décision Modificative n°3

L'an deux mille vingt et un, le **lundi 04 octobre** à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de la commune déléguée de Saint Germain de Marencennes, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :
Jackie ALBERT, Cécile BONNIFAIT, Jean-Pierre PARONNEAU, Colette PARONNAUD, Denis DUBOURGNOUX, Martine LLEU, Micheline SIMONNEAU, Claude RAVON, Isabelle DUMONT, Christophe PARION, Rémi GROLAUD, Sandrine GUIBERT, Marc-Antoine LAMBERT (arrivé à 20h10), Sébastien SANTOLINI (arrivé à 20h05), Jean-Yves BOUCARD, Jean François MALTERRE, Patrick MORENNE, Véronique ZAMPARO.
Membres absents non représentés :
Jean-Luc PROQUIN, Christèle ROBLIN, Fanny GRIMAUD.
Membres absents représentés :
Martine YVON (donne pouvoir à Colette PARONNAUD)
Secrétaire de séance : Claude RAVON

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget principal 2021 de la commune de Saint-Pierre-La-Noue,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante au budget de l'exercice 2021 :

INVESTISSEMENT			
		Virement de la section de fonctionnement	-14 100.00
		<u>Dotation fonds divers</u>	
		10222 FCTVA	+20 000.00
		10226 Taxe Aménagement	+9 000.00
HORS OPERATIONS			
2042 – Enfouissement de la fibre	+20 856.00	2804158 Amortissements fonds de concours	+12 100.00
21312 Bâtiments scolaires	+2 000.00	1641 Emprunt	+30 271.00
4541 Travaux pour compte de tiers	-10 000.00	4542 Ancien bar participation	-10 000.00
OPERATIONS			
<u>10 - Voirie</u>		<u>11 – Bâtiments</u>	
2151 – Voirie divers	+33 000.00	1323 Subv Départ. Espace Jeunes	-8 000.00
<u>11 – Bâtiments</u>		13248 Autres regroupements	-5 000.00
21318 Branchement maison du village	-9 000.00	1328 Subv. CAF Espace Jeunes	-12 000.00
21318 Couverture caserne pompiers	-3 000.00	1678 Prêt CAF	+22 415.00
		1323 Subv. Départ. Toiture CPI	-830.00
<u>22 – Multi-services</u>			
2132 - Travaux	+10 000.00		
TOTAL	+43 856.00	TOTAL	+43 856.00

FONCTIONNEMENT			
011 CHARGES CARACTERE GENERAL		013 ATTENUATION DE CHARGES	
<u>60 DENREES FOURNITURES</u>		6419 Recouvrements CPAM	- 5 000.00
60623 Alimentation	+1 000.00		
60632 Fournitures petit équipt	+2 000.00		
60633 Fournitures de voirie	+5 000.00		

6068 Autres matières et fournitures (régie)	+2 000.00		
		70 PRODUITS SERVICES DOMAINE	
61 AUTRES CHARGES EXTERNES		7022 Coupe de bois	+2 400.00
611 Contrats prestation de service	+6 000.00	7067 Redevances péri scolaires (cantine)	+10 000.00
6135 Locations mobilières	+6 000.00	7088 Remboursement frais voirie	-13 000.00
615221 Entretien des bâtiments	-5 000.00		
615228 Autres bâtiments	-5 000.00		
6156 Maintenance	+500.00		
6184 Versement org. Formation	-2 000.00		
6188 Autres frais divers	+500.00		
		042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	
62 TRAVAUX EXTERIEURS		722 Travaux en régie	+2 000.00
6231 Annonces Insertions	-1 000.00		
6232 Fêtes cérémonies	+1 000.00		
6236 Catalogues imprimés	+2 000.00		
6261 Affranchissements	-1 000.00		
6281 Autres services extérieurs concours divers	+1 000.00		
012 CHARGES DE PERSONNEL		74 DOTATIONS SUBVT. PARTICIPATIONS	
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		744 FCTVA	+3 000.00
6218 Autres personnels extérieurs	+6 000.00	7472 Subvt région (transport scol.)	+3 000.00
64 FRAIS DE PERSONNEL			
6455 Cotisations assurances personnel	+7 000.00		
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE		75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	
6535 Formation	-4 000.00	752 Revenus des immeubles (loyers + SDF)	+5 000.00
66 CHARGES FINANCIERES		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
6688 Autres charges	+1 500.00	7788 Autres produits exceptionnels	+14 100.00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section			
6811 Dotation aux amortissements	+12 100.00		
023 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT			
	-14 100.00		
TOTAL		TOTAL	
	+21 500.00		+21 500.00

Ces explications entendues, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 2 voix contre et 18 pour :

- **Donne** acte au rapporteur des explications détaillées ci-dessus,
- **Approuve** la décision modificative n°3 telle que proposée par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200080091-- 2021-1004 -- 04102021 -- 054 ---- -- DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 12/10/2021

Fait et délibéré les jours, mois et ans désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 05 octobre 2021.

Le Maire,

Walter GARCIA.